

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 25 FEVRIER 2010

Comptes administratifs 2009 :

Il est donné lecture des comptes administratifs 2009 qui présentent les résultats suivants :

* Commune :	
Excédent de fonctionnement :	635 583.22 €
Déficit d'investissement :	189 907.41 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement :	123 368.00 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement :	24 640,00 €
* Service de l'eau :	
Excédent de fonctionnement :	50 871.42 €
Excédent d'investissement :	28 601.94 €
Solde négatif de restes à réaliser :	1 196.00 €
* Service de l'assainissement :	
Excédent de fonctionnement :	165 588.57 €
Excédent d'investissement :	62 770.87 €
* Lotissement des « Merisiers » :	
Résultat de fonctionnement :	0 €
Excédent d'investissement :	19 678.03 €

Ces différents comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

Affectations de résultats :

* Commune :

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : 288 635.41 €
- le solde disponible est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement : 346 947.91 €

* service de l'eau :

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 50 871.42 €

* Service de l'assainissement :

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 165 588.57 €

Approbaton comptes de gestion :

Les différents comptes de gestion dressés par Madame MORIN Régine sont approuvés par le Conseil Municipal.

Convention pour l'entretien et le contrôle des poteaux d'incendie : Le Conseil Municipal approuve la convention avec la société VEOLIA pour l'entretien et le contrôle des poteaux d'incendie pour une dépense annuelle de 3 168 €.

Mise en place d'une déferrisation / démanganisation : Le Conseil Municipal approuve la mise en place d'une nouvelle station de déferrisation / démanganisation pour une dépense totale estimée à 250 000 € TTC.

Programme travaux 2010 O.N.F. : Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux à réaliser dans la forêt communale en 2010 présenté par l'O.N.F. pour une somme de 16 913 € HT.

Demande de Mr et Mme PERNICENI : Mr le Maire donne lecture du courrier de Mr et Mme PERNICENI demandant à acheter diverses parties de chemin ruraux traversant leur propriété à raison de 7 000 € l'hectare. Mr le Maire propose que la commission des terrains communaux se rende sur place.

Demande du Taxi de la Petite Sauldre : Mr le Maire donne lecture de la demande de Mr Cyrille GAGNEPAIN concernant la mise en place d'un service de transport forfaitaire pour des personnes âgées entre SOUESMES et SALBRIS. Mr le Maire expose ensuite que le CONSEIL GENERAL et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES RIVIERES travaillent actuellement à la mise en place d'un service de transports à la demande pour des destinations et des horaires définis à l'avance. Le Conseil Municipal apprécie l'initiative de Mr GAGNEPAIN et souhaite que la CCSR donne une suite favorable au service proposé par le CONSEIL GENERAL.